

Création Entreprise - Créer et piloter sa micro-entreprise

2 jours (14 heures)
Ajouté le 05/09/2024 - Modifié le 16/03/2026

400€ Net de taxe

Vous voulez comprendre comment fonctionne réellement le régime micro-entrepreneur, éviter les erreurs courantes et structurer un projet rentable et pérenne ? Cette formation certifiante vous donne toutes les clés pour démarrer efficacement, sereinement



Objectifs

- Maîtriser les processus de création d'une micro-entreprise
- Définir son offre commerciale et sa proposition de valeur
- Comprendre les aspects liés à la viabilité financière d'un projet
- Identifier les outils de pilotage pour sa micro-entreprise



Compétences visées

- Un réseau de futurs entrepreneurs
- Une connaissance aisée du régime micro-entrepreneur



Public

Tout individu ayant un projet de création de micro-entreprise et disposant à minima d'un projet formulé.

Prérequis : Participer à l'atelier d'informations : « Je crée, je reprends une entreprise » Vérifier à l'aide d'un questionnaire ou d'un entretien individuel Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation : creationreprise@lemans.cci.fr

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement



Programme

Structurer son projet et définir une offre cohérente avec son marché

- Clarifier ses motivations, ses objectifs et les contraintes personnelles ou professionnelles
- Définir sa proposition de valeur et ce qui rend son offre identifiable
- Analyser son marché : besoins clients, concurrence, opportunités et risques

Création Entreprise - Créer et piloter sa micro-entreprise

- Déterminer son positionnement et établir une feuille de route structurée

Construire un modèle économique et préparer la viabilité financière de son activité

- Identifier les besoins financiers et les dépenses au démarrage
- Calculer ses coûts, définir ses prix et estimer son chiffre d'affaires prévisionnel
- Vérifier la rentabilité économique et anticiper sa rémunération

Comprendre le cadre réglementaire et réaliser les démarches administratives

- Maîtriser le fonctionnement du régime micro : avantages, limites, seuils, obligations
- Connaître les options fiscales et sociales : micro-fiscal, versement libératoire, micro-social, TVA, ...
- Réaliser les démarches de création : immatriculation, protection sociale, assurances
- Comprendre les obligations du micro-entrepreneur (CFE, déclarations, compte bancaire dédié, mentions légales)

Lancer, piloter et pérenniser sa micro-entreprise au quotidien

- Produire des devis et factures conformes et tenir ses registres obligatoires
- Mettre en place les outils de pilotage : tableau de bord, gestion de trésorerie, indicateurs de suivi
- Définir une stratégie de communication et de prospection adaptée à ses moyens
- Faire évoluer son activité et anticiper la sortie du régime



Dates & lieux

 Le 28 et 29 avril 2026 Le Mans € 400.00

Les points forts

- Une formation pragmatique, courte et immédiatement opérationnelle.
- Des outils concrets pour sécuriser son lancement.
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre

Création Entreprise - Créer et piloter sa micro-entreprise

entreprise.



Modalités pédagogiques

- Formation collective en présentiel
- Alternance entre apports théoriques et temps d'échanges.

Équipe pédagogique : Un conseiller spécialisé en création / reprise d'entreprise de votre chambre de commerce et d'industrie. Des experts.

Méthodes : Formation collective pouvant s'effectuer en présentiel ou distanciel. Pour les formations réalisées à distance, la vérification du bon fonctionnement du matériel de visioconférence est effectuée auprès de chaque participant avant le démarrage de la formation. Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.



Validation/Certification

Créer et piloter sa micro-entreprise : Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (quizz). Un certificat de compétence et une attestation de fin de formation sera remis. La certification « Créer et piloter sa micro-entreprise » est inscrite au Répertoire Spécifique depuis le 01/02/2026 sous le numéro RS7438